

Bureau syndical du 11 avril 2019

DELIBERATION N° 2019-04-023
Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de déchets depuis les installations du Syvadec – Autorisation de signature

Nombre de membres 25			L'an deux mille dix-neuf, le onze avril à dix heures trente, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président le cinq avril, s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint le bureau peut valablement délibérer
En exercice	Présents	Votants	
22	13	13	

Présents :

Messieurs : TATTI François, GIANNI Don Georges, ARMANET Guy, POLI Xavier, GUIDONI Pierre, MILANI Jean-Louis, LACOMBE Xavier, FILONI François, GIORDANI Jean-Pierre, VIVONI Ange-Pierre, MATTEI Jean-François et BERNARDI François.

Présentes :

Madame : SOTTY Marie-Laurence.

Absents :

Mesdames : BATTESTINI Serena et ZUCCARELLI Marie

Messieurs : PAJANACCI Jean, GIFFON Jean-Baptiste, VALERY Jean-Noël, FAGGIANELLI François, HABANI Yohan, DE MEYER Jean-Michel et MICHELI Felix.

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 19/04/2019
 et de la publication de l'acte le: 19/04/2019



Pour le Président, par délégation,
 Le Directeur Général Adjoint
Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20190411-2019-04-023-DE
 Date de réception préfecture :

Monsieur le Président, François TATTI expose :

Cette consultation qui se réfère au C.C.A.G Services, a été lancée en Procédure formalisée de type Appel d'Offres Ouvert Européen selon le principe de l'accord cadre mono attributaire, sans mini ni maxi et se déroulant par bons de commande.

Elle se compose de différents lots selon la localisation géographique définis comme suit :

Lot 1 – Depuis la plaine orientale.

Lot 4 – Depuis Saint Florent.

Lot 5 – Depuis Corbara.

Ces contrats auront une durée d'exécution de 12 mois partant de sa notification et seront reconductibles expressément 3 fois 12 mois. Les prestations seront imputées en section de fonctionnement : Article 611

L'estimation budgétaire par tranche de 12 mois est:

Lot 1 : 88 516.00 € HT

Lot 4 : 32 088.00 € HT

Lot 5 : 106 833.00 € HT

Par suite des travaux d'analyse des offres reçues effectués par la Commission d'Appel d'Offres du SYVADEC. Les lots 2 et 3 ne sont pas attribués.

Considérant l'intérêt pour le SYVADEC de conclure ces contrats pour les lots 1, 4 et 5,

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser le Président du SYVADEC à signer les marchés visant à la mise à disposition, l'enlèvement, le remplacement et le transport des bennes de déchets depuis les installations du Syvadec avec :

- Pour le lot 1- Depuis la plaine orientale- l'entreprise STOC ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour un montant de marché estimé à 68 820.00 € HT par période
- Pour le lot 4- Depuis St- Florent- l'entreprise AM transports et TP 2B ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour un montant de marché estimé à 28 230.00 € HT par période
- Pour le lot 5- Depuis Corbara- l'entreprise AM transports et TP 2B ayant présenté une offre économiquement avantageuse au regard des critères indiqués dans le dossier de consultation pour un montant de marché estimé à 73 910.00 € HT par période

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré:

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

VU l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 relative à la partie législative du Code de la Commande Publique

VU le Décret 2016.360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

VU le Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la partie réglementaire du Code de la Commande Publique

VU la délibération 2014-05-24 du 20 mai 2014 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 11 avril 2019

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé de M. François TATTI, Président,

Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20190411-2019-04- 023-DE Date de réception préfecture :
--

A l'unanimité:

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise Monsieur le Président à signer le marché avec :
 - o L'entreprise STOC pour le lot 1
 - o L'entreprise AM Environnement TP 2B pour le lot 4
 - o L'entreprise AM Environnement TP 2B pour le lot 5
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

François TATTI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20190411-2019-04-
023-DE
Date de réception préfecture :

Acte à classer

2019-04-023

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-19T14-14-29.00 (MI216526568)

Identifiant unique de l'acte :
02B-200009827-20190411-2019-04-023-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Mise à disposition, enlèvement, remplacement et
des bennes de déchets depuis les installations de
- Autorisation de signature

Date de décision : 11/04/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Acte : 2019 04 023 ASM MAD BENNES Multicanal : Non
PLAINE-ST FLORENT-
CORBARA.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 19/04/19 à 14:13

Par BEZUT Sandra

Transmis

Date 19/04/19 à 14:14

Par BEZUT Sandra

Accusé de réception

Date 19/04/19 à 14:19